

Fiche d'informations

CAP Agricole Maréchal-Ferrant (MF)

Objectifs

À l'issue de la formation, les apprenants posséderont des connaissances solides sur le métier de maréchal-ferrant.

Ils seront capables de :

- Préparer et poser les ferrures courantes.
- Préparer et poser les ferrures thérapeutiques.
- Faire rapidement un diagnostic sur le pied du cheval.
- Gérer une entreprise artisanale.

Ils pourront travailler dans différentes entreprises d'accueil : entreprise de maréchalerie, écurie de chevaux de sport, de compétition ou d'élevage...

Suite de parcours possibles/passerelles : Brevet de technicien en maréchalerie.

Débouchés professionnels : maréchal-ferrant, pareur d'onglon...

Entreprises d'accueil

Entreprise de maréchalerie.

Public concerné

Titulaire à minima d'un CAP.

Contenu de la formation

Matières professionnelles

- **MP1 Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux, ce bloc vise à :**
 - Réaliser la pose d'une ferrure
 - Réaliser le forgeage
- **MP2 Réaliser des interventions sur les équidés, ce bloc vise à :**
 - Réaliser l'approche, la manipulation et la contention du cheval
 - Réaliser l'entretien et le parage du pied
- **MP3 Assurer le fonctionnement de l'atelier, ce bloc vise à :**
 - Réaliser des opérations de maintenance conditionnelles des outils, des équipements et de l'atelier
 - Assurer la gestion des stocks et le suivi commercial de l'activité
- **MIP Module d'initiative professionnelle** : Sciences et techniques professionnelles

Formation en formation continue



Durée de la formation

1 an

Conditions d'accès

- *Dossier de candidature complet
- *Participation à l'entretien de motivation
- *Tarif sur devis

Méthodes mobilisées

L'enseignant formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi sont mis en place.

À minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation.

Une épreuve terminale de pratique professionnelle.

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis en centre de formation (CCF) afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre.

Modalités d'organisation des épreuves écrites

CONVOCATION

Nous transmettons les informations suivantes aux apprenants en présentiel, la convocation contre signature, 15 jours avant l'épreuve :

L'heure et la nature de l'épreuve

Le lieu de déroulement de la session

Le jour de l'épreuve, le candidat doit pouvoir justifier de son identité.

LES MISSIONS DU RESPONSABLE DE SESSION

Préalablement, à la tenue de chaque session d'évaluation le responsable de session doit s'assurer des bonnes conditions matérielles telles que :

Des locaux appropriés pour l'épreuve (salle équipée, équipement, matériels, tables et chaises en quantité suffisante).

Avant le début de la session d'examen, le responsable de session vérifie l'identité de chacun des candidats, constate les éventuelles absences.

Informations pratiques

Accès par transports

- Navette Lyon Part-Dieu
- Places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Lignes de bus à proximité (Montbrison/Bonson/St Etienne).
- Gare TGV Ter à proximité (Sury-le-Comtal).

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui.

Rythme de la formation

La formation débute chaque année au mois de septembre.

11 semaines de stage
24 semaines de cours en centre
1066 heures de formation

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'état de niveau 3

Restauration

- Cantine/self sur place.
- Foyer équipé d'un micro-ondes.
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité.

Hébergement

- Internat

Les + de la formation

Matériel/ Équipement

- Salles de cours équipées de vidéoprojecteur.

Lieu de formation

Lycée Agricole Privé Saint-André
1, rue du Petit Lavoir
42450 SURY-LE-COMTAL
04 77 30 83 12 (touche 4)
www.lycee-saintandre.fr

Partie Pratique

Dans l'un de nos centres
équestres partenaires